

Logement et construction

Chapitre 14

14	Logement et construction	655
14.1	Le gouvernement fédéral et le logement	655
14.1.1	Ministère d'État aux Affaires urbaines (MÉAU)	655
14.1.2	Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL)	656
14.2	Aide du gouvernement	656
14.2.1	Terrains et infrastructure municipale	658
14.2.2	Amélioration des quartiers et remise en état des logements	659
14.2.3	Recherche et développement	659
14.2.4	Projets de démonstration	660
14.3	Opération financière	660
14.3.1	Prêts et placements	661
14.3.2	Subventions et contributions	662
14.4	Données du recensement et de l'enquête sur le logement	662
14.4.1	Logements et croissance du marché du logement	662
14.4.2	Genres, mode d'occupation et taille des logements	662
14.4.3	Période de construction et durée de l'occupation	663
14.4.4	Combustibles de chauffage	664
14.4.5	Équipement des ménages	665
14.5	Construction	665
14.5.1	Valeur des travaux de construction	665
14.5.2	Permis de bâtir délivrés	665
14.6	Investissements	666